

Camp Dackel et Roche Chèvre



Visorando



Randonnée n°40360569

Une randonnée proposée par *chafouine21*

Par un circuit en sous-bois très agréable rejoindre les vestiges du Camp Dackel et découvrir la Grotte de Roche Chèvre.

Durée :	3h 35	Difficulté :	Moyenne
Distance :	10,02 km	Retour point de départ :	Oui
Dénivelé positif :	252 m	Activité :	Pédestre
Dénivelé négatif :	253 m		
Point haut :	666 m	Commune :	Saint-Jean-de-Bœuf (21410)
Point bas :	567 m		

Description

Stationner sur le parking dans les champs le long du chemin menant à la ferme de la Belle Émilie, vers un grand abreuvoir en pierre à Saint-Jean-de-Bœuf.

(D/A) Suivre à gauche l'axe dit des Champs du Tilleul jusqu'à atteindre le carrefour avant la ferme de la Belle Émilie.

(1) Emprunter à gauche le Chemin du Creux des Chaumes qui passe devant la ferme et s'enfonce droit devant dans le bois. Arriver à une fourche, partir à droite, pénétrer sur l'ancien domaine du camp allemand avec déjà quelques vestiges : socle radar, etc. Au carrefour suivant, prendre à droite et aller droit devant jusqu'à atteindre d'autres vestiges (chapes béton garage).

(2) Continuer sur le sentier principal qui traverse le site. Avant le bloc des sanitaires, esplanade bétonnée et surélevée, tourner à droite dans un layon avec comme guide à gauche une murette de pierres. La murette s'interrompt puis reprend : existence de flèches Vertes sur des arbres dans le sens de la marche. Déboucher dans une vaste clairière.

(3) Prendre le chemin herbeux à droite, en abandonnant le layon qui continue droit devant dans le bois. Traverser la clairière en biais par ce chemin jusqu'à rejoindre un chemin carrossable.

(4) L'emprunter à gauche en virant en épingle et descendre dans les bois. Rejoindre au bas de la descente un carrefour à trois directions.

(5) Poursuivre en face et remonter afin de rejoindre un carrefour de pistes aéré. Présence visible d'une cabane de chasse sur la gauche du carrefour.

(6) Continuer par le chemin en face jusqu'à parvenir au carrefour d'une large piste.

(7) Tourner à droite et poursuivre jusqu'à l'embranchement de la Grotte de Roche Chèvre. Obliquer à gauche pour accéder à la grotte.

(8) Revenir sur le chemin blanc, tourner à gauche et descendre dans le bois. Obliquer ensuite à droite pour accéder à un sentier délimité par des bornes.

(9) Le prendre à gauche et le conserver jusqu'à effectuer un virage à 90° à droite pour parvenir à un chemin forestier.

(10) Continuer quasiment en face, parvenir au lieu-dit le Bas de Chaux et trouver une centaine de mètres plus loin un nouveau carrefour.

Points de passages

- D/A Parking abreuvoir**
x : 632 609 | y : 5230 375 - alt. 607 m - km 0
- 1 Ferme la Belle Emilia**
x : 633 207 | y : 5230 712 - alt. 609 m - km 0.7
- 2 - Station radars de Saint-Jean-de-Bœuf**
x : 633 714 | y : 5230 757 - alt. 590 m - km 1.41
- 3 Vaste clairière**
x : 633 946 | y : 5230 394 - alt. 588 m - km 2.05
- 4 Chemin carrossable**
x : 633 643 | y : 5230 307 - alt. 595 m - km 2.45
- 5 Carrefour à trois directions**
x : 633 867 | y : 5229 991 - alt. 569 m - km 2.85
- 6 Cabane de chasse**
x : 634 580 | y : 5229 724 - alt. 635 m - km 3.7
- 7 Large piste**
x : 635 583 | y : 5229 407 - alt. 622 m - km 4.81
- 8 Grotte de Roche Chèvre**
x : 635 426 | y : 5229 162 - alt. 592 m - km 5.13
- 9 Chemin de limite domaniale**
x : 635 060 | y : 5229 215 - alt. 609 m - km 5.73
- 10 Carrefour à plusieurs directions**
x : 634 071 | y : 5228 408 - alt. 629 m - km 7.42
- 11 Le Bas de Chaux**
x : 633 091 | y : 5229 470 - alt. 621 m - km 8.92
- D/A Parking abreuvoir**
x : 632 591 | y : 5230 357 - alt. 598 m - km 10.02

(11) Tourner à droite, aller jusqu'à la maison de chasse où se situe une bifurcation en Y. Prendre à gauche pour revenir tranquillement au parking de l'abreuvoir (D/A).

Informations pratiques

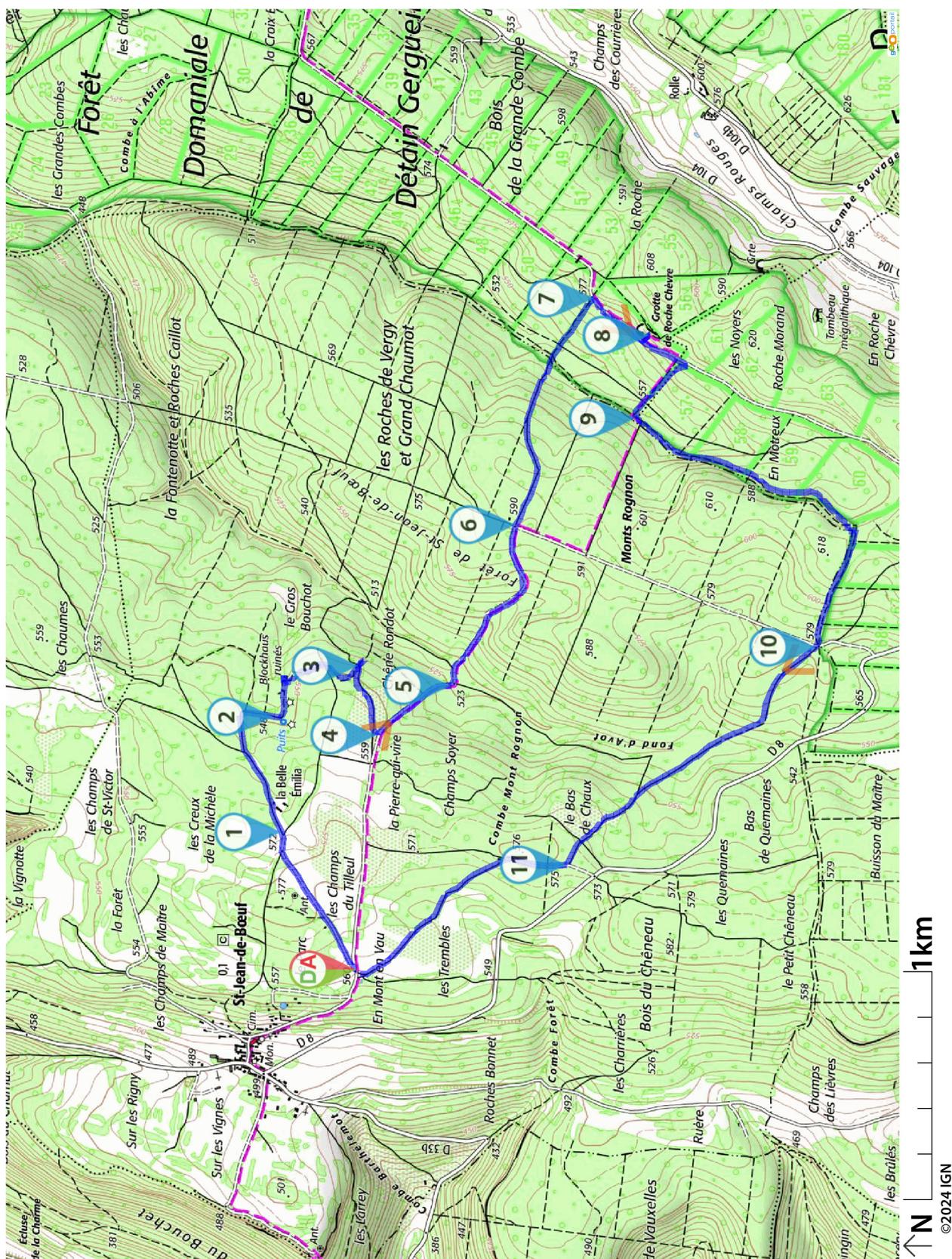
(6) et après (11) Maisons de chasse.

A proximité

(2) Station radar Dackel, Basset en français ayant servi entre 1942 et 1944 de lieu de vie à l'armée allemande. Visiter les vestiges décelables, au gré des layons : socles radars, bureaux, hébergements, réfectoire, cuisine, salle des fêtes, sanitaires, piscine, bunkers, soutes, place d'armes, garage, chenil, puits, etc. Voir § Infos pratiques. Se caler sur les vestiges visibles (chapes béton garage).

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-camp-dackel-et-roche-chevre/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

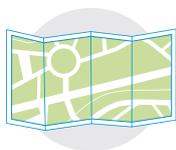
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne au projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.